

**Coronavirus – règles de protection valables à partir du 10 mai en Belgique**

source :

www.info-coronavirus.be

Garder en tête qu'éviter les rencontres avec les personnes qui ne vivent pas avec soi a pour but de sauver des vies.

Les consignes de base les plus importantes sont donc toujours : rester chez soi autant que possible ; se laver les mains très régulièrement ; garder une distance de sécurité de 1 mètre 50 avec toute personne qui n'habite pas avec soi ; tousser ou éternuer dans son coude ; ne pas sortir du tout si on est malade.

Il est recommandé de porter un masque ou un foulard qui couvre la bouche et le nez dès qu'on sort de chez soi. Il

est toujours recommandé de prendre des nouvelles des autres, de sortir prendre l'air régulièrement.

Ce qui est changé à partir du 10 mai est indiqué dans les cases jaunes ; si le changement est limité, il est indiqué en caractères gras – soulignés

<b>Se rassembler</b>	Recevoir notre famille à la maison	Très limité	Une famille/personne (un 'foyer') peut recevoir chez elle (de préférence à l'extérieur) <b>4 personnes maximum, toujours les mêmes</b> ; ces personnes s'engagent à n'aller visiter personne d'autre ; ces 4 personnes s'engagent à ne recevoir personne d'autre chez elles ; lors des rencontres, il faut respecter la <b>distance de sécurité d'1m50</b> . Aucune visite quand une des personnes concernées est malade.
	Recevoir nos amis à la maison	Très limité	
	Recevoir des voisins à la maison	Très limité	
	Rendre visite à sa famille	Très limité	
	Rendre visite à ses amis	Très limité	
	Rendre visite à ses voisins	Très limité	
	Aller à un camping	Interdit	
	Se réunir dans un local	Interdit	
	Se rassembler pour applaudir	Interdit	chacun peut le faire depuis chacun chez soi, mais il ne faut pas créer de regroupement à l'extérieur.
	Organiser une fête / un barbecue chez soi	Très limité	Uniquement avec les personnes qui vivent dans le même logement ou <b>dans le cadre des visites de 1 foyer + 4 personnes maximum</b>
<b>Grands événements de la vie</b>	Se rendre à l'enterrement d'un proche	Limité	Avec maximum 15 personnes au total
	Se rendre au cimetière en dehors de l'enterrement	Autorisé	Garder les distances de sécurité par rapport aux autres visiteurs
	Se marier	Autorisé	Uniquement les mariés + les 2 témoins
	Fête de mariage	Interdit	
	Maternités	Fonctionnent normalement	
	Être auprès de sa femme qui accouche	Autorisé	Autorisé uniquement pour le papa
	Rendre visite à une jeune maman	Très limité	Autorisé uniquement pour le papa

	Déménager	Limité	Uniquement si indispensable ; aide de maximum 1 personne + distances de sécurité
	Visiter un logement à louer ou à vendre	Interdit	
<b>Soutenir</b>	Rendre visite à un enfant à l'hôpital	Limité	Uniquement 1 visiteur ; pour les enfants de moins de 18 ans
	Rendre visite à un adulte à l'hôpital	Interdit	
	Rendre visite à une personne en fin de vie	Limité	Uniquement les proches
	Rendre visite à une personne âgée/handicapée dans un home	Très limité	1 personne maximum par personne visitée et conditions particulières à respecter
	Rendre visite à quelqu'un en prison	Interdit	
	Aider quelqu'un dans le besoin	Autorisé	Distance de sécurité et conditions de sécurité à respecter
	Donner son sang	Autorisé	
	Emmener quelqu'un en voiture	Très limité	Pour aider quelqu'un qui en a besoin pour faire ses courses, se soigner ; personne aidée à l'arrière, à droite, le plus loin possible du chauffeur
<b>Services</b>	CPAS	ouverts	Conditions à respecter
	Administrations communales	ouverts	Conditions à respecter
	Mutuelles	ouverts	Permanence téléphonique
	Autres administrations	ouverts	Permanence téléphonique
<b>Sortir</b>	S'asseoir dans un parc	Interdit	Sauf un court moment pour les femmes enceintes et les personnes qui ont du mal à marcher
	Se retrouver dans un parc pour discuter, jouer, boire un verre...	Interdit	
	Pique-niquer dans un parc	Interdit	
	Activités touristiques	Interdit	
	Passer une journée à la mer ou dans les Ardennes	Interdit	
	Aller dans un autre pays	Très limité	uniquement pour aller travailler
	Marcher	Autorisé	En partant de chez soi, avec les personnes qui habitent le même logement ou 2 amis, toujours les mêmes + distance de sécurité
	Courir	Autorisé	En partant de chez soi, avec les personnes qui habitent le même logement ou 2 amis, toujours les mêmes + distance de sécurité
	Rouler à vélo	Autorisé	En partant de chez soi, avec les personnes qui habitent le même logement ou 2 amis, toujours les mêmes + distance de sécurité

	Se balader en moto	Autorisé	En partant de chez soi, avec les personnes qui habitent le même logement ou 2 amis, toujours les mêmes + distance de sécurité
	Promener son chien	Autorisé	A pied, à partir de chez soi
<b>Se déplacer</b>	Prendre sa voiture	Limité	Uniquement pour aller travailler, faire ses courses, se soigner, <b>aller voir ses proches dans le cadre des visites 1 foyer + 4 personnes</b>
	Emmener sa famille en voiture	Limité	Seulement pour emmener au parc le plus proche quelqu'un qui a du mal à marcher, ou des enfants de moins de 6 ans, <b>aller voir ses proches dans le cadre des visites 1 foyer + 4 personnes</b>
	Se promener en voiture, en quad...	Interdit	
	Aller dans un autre pays	Très limité	uniquement pour aller travailler
<b>Enfants</b>	Mettre son enfant à la crèche	Autorisé	Les crèches ne peuvent accueillir qu'un nombre limité d'enfants
	Mettre son enfant à l'école	Très limité	Uniquement pour les personnes qui travaillent à l'extérieur et n'ont pas d'autre solution de garde
	Faire garder son enfant par les grands-parents	Dangereux	Les enfants même apparemment en bonne santé peuvent transmettre le virus
	Garde alternée pour parents séparés	Autorisé	
	Aller voir ses enfants placés	Refusé	Pour éviter la transmission du virus dans le home
	Recevoir le week-end ses enfants placés en	Refusé	Pour éviter la transmission du virus dans le home
<b>Commerces</b>	Aller faire ses courses	Autorisé	Seul (exceptions : avec ses enfants de moins de 18 ans ; on peut se faire accompagner d'une personne si on a absolument besoin d'aide) ; aller aux magasins les plus proches de chez soi, respecter la distance de sécurité + nombre maximum de clients dans le magasin ; masque conseillé mais non obligatoire ;
	Commerces ambulants isolés (hors marché)	Ouverts	Conditions à respecter
	Tatoueurs/contacts proches	Fermés/ Interdits	
	Marchés	Très limités	Uniquement dans les villages où il n'y a pas de magasin d'alimentation
	Autres magasins	Ouverts	Conditions à respecter
<b>Soins</b>	Se rendre à un rendez-vous à l'hôpital	Autorisé	Si on n'a pas de rendez-vous, téléphoner d'abord à son médecin qui vous dira si vous devez aller à l'hôpital ou non

	Se rendre chez un médecin	Autorisé	Lui téléphoner d'abord pour prendre rendez-vous
	Se rendre chez le dentiste	Autorisé	Lui téléphoner d'abord pour prendre rendez-vous
	Se rendre chez le vétérinaire	Autorisé	Lui téléphoner d'abord pour prendre rendez-vous
	Se rendre chez le kiné, la logopède, la psychologue	Autorisé	Lui téléphoner d'abord pour prendre rendez-vous
	Consultations ONE	Autorisé / Conseillé	
<b>Entretien / Services</b>			
	Coiffeurs/esthétique/métiers en contact proche avec le client	Fermés	
	Parcs à conteneurs, recyparcs	Limités	Masque obligatoire (ou foulard couvrant le nez et la bouche) + conditions et limites qui dépendent de la province/commune
	Faire réparer son logement	Autorisé	Conditions à respecter
	Faire réparer sa voiture	Autorisé	Conditions à respecter
	Autres services	Autorisé	Conditions à respecter
<b>Se détendre</b>			
	Plaines de jeux	Fermées	
	Cafés et restaurants	Fermés	
	Centres de loisirs	Fermés	
	Parcs d'attraction	Fermés	
	Piscines	Fermées	
	Bibliothèques	Fermées	
	Evénements publics, fêtes et festivals	Interdits	
<b>Faire du sport</b>			
	Sports individuels	Limités	Distance de sécurité à respecter ; vestiaires, douches et cafétarias fermés ; uniquement à l'extérieur
	Sports sans contact	Très limités	Distance de sécurité à respecter ; vestiaires, douches et cafétarias fermés ; 3 personnes maximum ; uniquement à l'extérieur
	Sports collectifs	Interdits	
<b>Travail</b>			
	Travail en entreprises	Autorisé	conditions de sécurité à respecter ; télétravail conseillé quand c'est possible
	Travail sur chantiers	Autorisé	conditions de sécurité à respecter
	Travail dans des commerces	Autorisé pour la plupart	voir commerces ouverts – fermés ; conditions de sécurité à respecter
	Travail dans des entreprises/organisations de services	Autorisé pour la plupart	Voir services ouverts - fermés ; conditions de sécurité à respecter

	Travail pour les services essentiels (soins, entretien, sécurité)	Autorisé/ Indispensable	conditions de sécurité à respecter
--	---	----------------------------	------------------------------------